

La construction historique d'un lobbying agro-industriel à Bruxelles (1945-2018)

Armèle Cloteau

Thèse qualifiée en sociologie et en science politique

Préparée à l'Université de Paris - Saclay

Soutenue le 12 décembre 2019 à l'ENS Cachan

Une combinaison de matériaux originaux

- ▶ l'analyse d'archives des institutions européennes et d'archives privées (entreprises et fédérations patronales européennes)
- ▶ le recours à plus d'une cinquantaine d'entretiens sociologiques avec des représentants d'intérêts et des membres des institutions de l'Union européenne
- ▶ un stage de terrain de 6 mois dans un cabinet de lobbying de l'agroalimentaire à Bruxelles

I. Un lobbying historique auprès des arènes bruxelloises

- ▶ Des fédérations sectorielles européennes pour représenter les intérêts agro-industriels dès les années 1960
- ▶ Des capitaines d'industries internationalisées partisans d'un marché commun européen

ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE
DES FRUITS ET LEGUMES AU VINAIGRE, EN SAUMURE, A L'HUILE
ET DES PRODUITS SIMILAIRES DE LA C.E.E.

VEREINIGUNG DER INDUSTRIE
FÜR FRÜCHTE UND GEMÜSE IN ESSIG, SALZ UND ÖL
UND FÜR ÄHNLICHE ERZEUGNISSE INNERHALB DER EWG

ASSOCIAZIONE DELL' INDUSTRIA
DEI FRUTTI E LEGUMI ALL' ACETO, IN SALAMOIA, ALL' OLIO
E PRODOTTI SIMILARI DELLA C.E.E.

VERENIGING DER INDUSTRIE
VAN GROENTEN EN FRUIT IN AZIJN, OP PEKEL, IN OLIE
EN SOORTGELIJKE PRODUKTEN DER E.E.G.

Adresse		Téléphone	
Anschrift	<i>Breestraat 81</i>	Telefon	22644
Indirizzo	<i>Leiden (Nederland)</i>	Telefono	22645
Adres		Telefoon	

Fondée le	
Gründung am	4.9.1959
Istituita il	
Opgericht	

Président	
Vorsitzender	C.D. VAN DER VIJVER (NL)
Presidente	
Voorzitter	

Secrétaire générale	
General sekretär	Me P.J. TEEBAAL (NL)
Segretario generale	
Algemeen secretaris	

Buts de l'organisation

Réunir les associations nationales des industries des fruits et légumes au vinaigre, en saumure, à l'huile et des produits similaires et entretenir parmi elles l'esprit de solidarité européenne ;
Tracer et coordonner les lignes de conduite d'économie politique de ces industries, sur base du traité de Rome ;
Représenter les intérêts communs auprès des autorités et des institutions de la C.E.E. ;
Etablir tout contact jugé nécessaire avec d'autres organisations de l'industrie et avec celles de l'agriculture et du commerce pour le Marché commun ;
Elaborer une législation alimentaire uniforme pour les produits dénommés sous le premier alinéa de cet article ;



Figure 1.6 - Un extrait de l'annuaire 1960.

II. La professionnalisation du lobbying européen

- ▶ Les lobbyistes en « professionnels de l'Europe »
- ▶ Des carrières entre le secteur public et le secteur privé : le phénomène des portes tournantes (ou *revolving doors*)



Devant la place du Parlement européen, à Bruxelles, 2017.

Merci de votre attention...